



Partenariat entre Macif Prévention et le CGD 13 :

Anticiper les risques au quotidien chez les seniors

Le Centre Gérontologique Départemental des Bouches-du-Rhône (CGD13) est le seul établissement public marseillais possédant une filière gériatrique complète de prise en charge et d'hébergement. D'une capacité de 600 lits et places, le CGD est aussi la plus importante structure gériatrique du département des Bouches-du-Rhône. A l'automne dernier, l'établissement a signé un partenariat avec Macif Prévention. Dans un contexte européen de vieillissement de la population, le souci de la qualité de vie des seniors justifie des politiques spécifiques de prévention, qu'il s'agisse du maintien de l'activité physique, de la sécurité routière ou de la lutte contre les chutes. Selon plusieurs études, chaque

jour, 30 000 accidents de la vie courante ont lieu, provoquant 12 000 blessés et 50 décès. Chaque année, ce sont 19 000 décès dont la moitié concerne les personnes âgées. Ce partenariat a pour objectif d'unir des compétences et des moyens au service d'un problème de santé publique. Le CGD13 souhaite exporter aujourd'hui son savoir-faire au service de la prévention des seniors qui vivent à domicile. Ainsi des consultations « Maintien des capacités » sont proposées aux sociétaires Macif de plus de 75 ans ayant eu un accident de la vie courante, après un bilan de santé réalisé par la CPAM.

Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview

Plus de précisions avec Jean-Claude PICAL, directeur du CGD 13



**Le Centre Gérontologique
Départemental 13...**

Jean-Claude PICAL :

Le CGD13 est un établissement public de santé ayant la particularité d'être à la fois une maison de retraite et un hôpital gériatrique. Il regroupe près de 600 lits et places et cette capacité est répartie entre deux filières, une filière gériatrique et une filière Alzheimer. Dans chacune de ces filières, nous nous efforçons d'intégrer une logique de préservation de l'autonomie à domicile. Nous nous

préoccupons de la qualité de vie dans l'institution mais aussi du maintien à domicile avant cette entrée en institution.

Dans le cadre de vos missions, vous avez signé un partenariat avec MACIF Prévention. Quelle est la nature de ce partenariat ?

J-C.P : Ce partenariat s'intègre dans une logique globale tournée vers la prévention du mauvais vieillissement. L'idée était de savoir comment, concrètement, nous pourrions aider les seniors qui vivent encore chez eux à prévenir la survenance de la dépendance. Nous avons recherché un certain nombre de partenariats

pour développer cette activité et, dans ce cadre, nous avons envisagé un partenariat avec la direction de la prévention de la MACIF qui se préoccupe, comme nous, de ces thématiques. Notre projet vise à favoriser des consultations d'évaluation gériatrique organisées en amont, dès que possible, notamment après le départ en retraite. Il cible plus particulièrement les personnes âgées entre 65 et 70 ans. Globalement, la thématique retenue est celle du maintien à domicile dans de bonnes conditions et de la prévention de la dépendance et du mauvais vieillissement.



Comment sont organisées ces consultations ?

J-C.P : Nous avons cherché la solution la plus efficace possible et le schéma qui a été retenu vise à cibler les seniors, les personnes de plus de 65 ans, ayant déjà fait une déclaration de dommages. La MACIF va alors proposer à ces sociétaires de participer à une consultation d'évaluation gériatrique organisée dans notre établissement par un médecin gériatre. Cette consultation peut durer beaucoup plus d'une heure car nous souhaitons vraiment prendre le temps afin d'appréhender tous les domaines possibles autour de la survenance d'incapacités dans le futur. Nous sommes dans une logique de prévention : les résultats sont donnés à la personne âgée mais également, si elle le souhaite, à son médecin traitant. Nous voulons donner à ce dernier des éléments complémentaires pour qu'il puisse arrêter une stratégie thérapeutique adaptée.

Quel est l'objectif de ce type de consultation ?

J-C.P : Cette consultation se donne pour objectif de traquer les fragilités potentielles. L'entretien direct entre le médecin et la personne âgée nous permet d'envisager la globalité de la problématique de santé et de la prise en charge. Nous sommes d'ailleurs davantage sur une logique gérontologique plutôt que gériatrique. Nous travaillons dans une logique de santé publique, d'accompagnement des seniors à domicile mais également de recherche. Il peut être intéressant d'examiner l'impact de ce type de démarche avec un suivi sur le long terme de ces personnes. Parallèlement à ce projet, nous nous sommes engagés dans un dispositif de recherche pour constater l'intérêt chez des personnes qui, habituellement, ne passent pas par des consultations d'évaluation gériatrique.

L'objectif est d'assurer le suivi de ce dispositif qui a vocation à se prolonger dans un cadre pluriannuel.

Justement, vous êtes-vous fixé une date butoir pour dresser un premier bilan autour de cette démarche ?

J-C.P : Ce dispositif de recherche est initialement prévu pour durer un an, mais l'idée est de travailler au moins sur trois ans avant de pouvoir arriver à percevoir le réel impact de ce dispositif. Ce n'est pas dans les premiers mois après la mise en place du dispositif que nous pouvons percevoir son intérêt réel. Toutefois, notre premier souci est de convaincre d'abord les seniors de l'intérêt de cette démarche. Le problème est plus général :

la prévention de la dépendance est un thème qui a du mal à se développer car les seniors n'ont pas forcément envie d'y penser. Lorsqu'ils s'y intéressent, c'est généralement trop tard alors qu'il existe des moyens de prévenir cette dépendance. D'ailleurs, le prolongement logique de ces consultations peut être un suivi médical mais aussi le développement d'une activité physique. L'une des clés de la réussite dans le vieillissement réside dans le maintien d'une activité physique adaptée aux capacités de la personne âgée. Cet élément est vraiment essentiel et nous sommes engagés dans un autre projet de recherche, en dehors de ce partenariat avec la MACIF, sur les liens entre le développement d'une activité physique et la préservation des capacités cognitives.

Quelles sont les perspectives d'évolution possible autour de ce partenariat avec la MACIF ?

J-C.P : Plusieurs perspectives sont possibles, la première reposant sur une extension géographique de notre dispositif. Aujourd'hui, nous sommes seulement sur une partie de Marseille et nous comptons élargir notre champ d'action sur toute la ville et, pourquoi pas, sur les Bouches-du-Rhône. Ensuite, nous avons une perspective d'extension méthodologique afin d'étendre ce dispositif à d'autres partenaires et à d'autres structures qui pourraient être potentiellement concernés. Nous avons un beau projet et j'ai le sentiment que nous apportons une contribution concrète à une problématique sur un territoire donné. Aujourd'hui, on parle beaucoup de prévention mais il faut agir concrètement ! Au CGD13, nous restons modestes tout en étant ambitieux !

